

15 JUIN 2017

## Amélioration des règles transitoires canadiennes pour les sociétés américaines à responsabilité limitée et les sociétés en commandite américaines à responsabilité limitée

Auteur : [Nathan Boidman](#)

Dans cet article publié par *Tax Notes International*, [Nathan Boidman](#), associé chez Davies, revient sur la décision administrative non contraignante prise par l'Agence du revenu du Canada, le 26 mai 2016, de traiter certaines sociétés à responsabilité limitée (« LLPs ») et sociétés en commandite à responsabilité limitée (« LLLPs ») des États-Unis comme des sociétés par actions. L'auteur fait également le point sur une annonce faite en avril dernier sur la libéralisation substantielle des règles transitoires visant les sociétés qui étaient déjà constituées comme des sociétés à responsabilité limitée (LLPs) ou des sociétés en commandite à responsabilité limitée (LLLPs).

[Télécharger cet article.](#) (Disponible en anglais seulement.)

Personnes-ressource : [Nathan Boidman](#)

---

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.